

UFR Droit, Sciences Economiques et Gestion, une insertion professionnelle difficile

Ces dernières années, les études menées sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ont toutes mis en évidence un allongement de la période d'incertitude entre la fin des études et une éventuelle stabilisation dans l'emploi, allongement que l'on peut traduire par une dégradation générale des conditions d'insertion. Malgré ces conditions difficiles, certaines filières de formation parviennent à mieux préserver leurs positions sur le marché du travail que d'autres. Quelle est la situation de l'UFR Droit face à l'insertion professionnelle de ses anciens étudiants ? Et cette insertion est-elle similaire dans les différentes disciplines de l'UFR ? L'enquête réalisée par l'Observatoire de la Vie Etudiante auprès des diplômés de 2^{ème} et 3^{ème} cycles sortis de l'Université de Nice Sophia Antipolis en 1994 permet d'apporter quelques éléments de réponse. Cette étude porte sur les conditions de l'emploi 3 ans après la sortie. Trois grandes filières ont ainsi été distinguées : le **Droit et les Sciences Politiques**, les **Sciences Economiques et de Gestion**, et la filière **AES**.

Une forte proportion de Bac+5

Les sortants de l'UFR Droit se démarquent de l'ensemble de l'UNSA par une faible proportion de docteurs et un grand nombre de DEA-DESS. En effet, parmi les sortants de 1994, l'UFR Droit compte près de 2 fois moins de docteurs que l'ensemble de l'Université de Nice-Sophia Antipolis. Par contre, près de 40% des sortants de 2^{ème} et 3^{ème} cycles sont titulaires d'un DEA ou d'un DESS contre 25,1% pour l'ensemble de l'UNSA. Cette proportion très importante de Bac+5 est l'apanage des filières Economie et Gestion avec 53,4% de Bac+5, les doctorats étant davantage le fait des étudiants de Droit et Sciences Politiques, et les diplômés de 2^{ème} cycle à 95,3% celui des étudiants d'AES.

Tableau 1 : Diplômes possédés.

	Doctorat	DEA DESS	Dip 2 ^e cycle	DEUG	Autre Form	Eff
Droit, Sc Po	11,2	28,0	53,0	5,2	2,6	220
Eco, Gestion	4,3	53,4	32,5	1,2	8,6	266
AES	0,0	0,0	95,3	4,7	0,0	34
UFR Droit	6,9	39,4	45,1	3,1	5,6	520
UNSA	12,0	25,1	49,8	8,2	2,4	481

La situation contrastée des diplômés de l'UFR Droit en mars 1997

En mars 1997, soit 34 mois après avoir quitté l'Université, plus des ¾ des diplômés de l'UFR Droit de Nice-Sophia Antipolis étaient en emploi, 14,4% d'entre eux étaient à la recherche d'un emploi et près de 6% étaient toujours engagés dans un cycle d'études. Ces proportions sont très semblables à celles que l'on observait pour l'ensemble de l'UNSA. Au sein même de l'UFR, il semblerait que les étudiants issus des formations économiques et de gestion (AES, Economie, Gestion) tirent un peu mieux leur épingle du jeu puisque plus de 80% d'entre eux sont en emploi en mars 1997, contre seulement 72,2% des juristes (Droit, Sciences Politiques).

Tableau 2 : Situation en mars 1997.

	Emploi	Rech emploi	Etudes	Militaire nactif	Total	Eff.	
Droit, Sc Po	72,2	15,9	8,8	0,5	2,6	100,0	291
Eco Gestion	80,9	13,4	3,4	0,0	2,3	100,0	294
AES	82,3	10,5	7,2	0,0	0,0	100,0	46
UFR Droit	77,0	14,4	6,2	0,2	1,2	100,0	631
UNSA	77,2	13,7	5,9	0,8	2,4	100,0	921

Le tableau ci-après synthétise la situation des sortants de 1994 de l'UFR Droit de l'UNSA face à l'emploi et au chômage.

Tableau 3 : Chômage et Précarité selon le diplôme.

	1 ^{er} emploi précaire	Emploi 97 précaire	> 6 mois chômage	Tx ch. Mars 97	Eff.
Droit dt :	50,5	21,0	33,8	18,0	158
Doctorat	56,2	37,5	31,6	15,8	22
DEA-DESS	48,0	20,0	38,6	15,8	44
Dip 2 ^e cycle	51,7	17,2	30,5	17,8	83
Eco Gestion dt :	44,0	13,0	21,9	10,8	172
DEA-DESS	43,9	14,5	26,0	7,4	101
Dip 2 ^e cycle	41,2	13,3	17,2	17,3	60
AES dt :	73,7	50,0	26,1	4,5	23
Dip 2 ^e cycle	77,8	55,6	28,6	5,0	21
UFR Droit	45,7	17,8	26,2	12,6	353
UNSA	41,1	20,0	23,8	13,3	1093

A l'égard de la précarité et du chômage, les étudiants de l'UFR Droit se différencient peu de l'ensemble des diplômés de l'Université de Nice-Sophia Antipolis.

Au premier emploi, la précarité, mesurée à l'aune de la proportion de contrats à durée déterminée, est assez élevée. Elle atteint 45,7%. Elle touche l'ensemble des diplômés de l'Université de Nice, et ce quel que soit le niveau de diplôme considéré ou le type de formation. Cet indicateur atteste de la difficulté généralisée pour l'ensemble des jeunes, diplômés ou non, à intégrer le monde du travail autrement que sur le mode transitoire. Trois ans après la sortie des études, seule une minorité d'étudiants de l'UFR Droit reste soumise aux aléas du CDD (17,8%). Mais avec 26,2% de chômeurs de plus de 6 mois, ils sont désavantagés par rapport aux autres diplômés et surtout par rapport à ceux de Sciences. Enfin, sur l'ensemble de l'UFR Droit, 53,6% des diplômés n'ont pas connu de période de chômage pendant les trois ans qui séparent la fin de leurs études de la date de l'enquête (Tableau 4). Cette proportion est très en dessous de celle observée dans les autres UFR avec 59,2% en Lettres et 63,7% en Sciences.

Ces constatations doivent toutefois être nuancées en fonction des disciplines de formation.

- Ce sont les étudiants d'AES qui connaissent les conditions d'insertion les plus précaires : s'ils sont plus fréquemment en emploi que leurs collègues, ils sont particulièrement touchés par la précarité, puisque 73,7% d'entre eux ont occupé un emploi à durée déterminée dès leur premier emploi et la moitié est encore en CDD trois ans plus tard. Cette situation permet d'expliquer le faible taux de chômage constaté dans cette filière à la date de l'enquête (4,5%). Toutefois, la majorité des étudiants d'AES a connu des périodes de chômage (assez brèves) au cours des trois années d'insertion, soit 52,7% d'entre eux (pour une moyenne de 41% sur l'ensemble de l'Université) (Tableau 4).

- Les étudiants qui ont suivi une formation en Droit rencontrent également des conditions d'insertion difficiles : la précarité au premier emploi est assez élevée (50,5%). Elle reste supérieure à la moyenne après trois années d'insertion professionnelle (21%). En outre, la moitié des

étudiants de cette filière a été touchée par le chômage au moins une fois (Tableau 4), 1/3 a totalisé plus de 6 mois de chômage et 23,7% plus d'1 an (pour une moyenne sur l'ensemble de l'Université de 14,1%) ! Ce sont d'ailleurs les proportions les plus élevées rencontrées dans les filières de formation des trois UFR de l'Université de Nice-Sophia Antipolis. 18% d'entre eux sont à la recherche d'un emploi à la date de l'enquête.

- Enfin, les étudiants de Sciences Economiques et de Gestion sont, quant à eux, les plus préservés de la précarité au sein de l'UFR puisque 57,2% d'entre eux n'ont connu aucune période de chômage depuis leur entrée sur le marché de l'emploi (Tableau 4) ; ils sont 44% à avoir occupé un premier emploi à durée déterminée et plus que 13% dans cette situation à la date de l'enquête. 21,9% d'entre eux (pour une moyenne générale de 23,8%) ont cumulé plus de 6 mois de chômage et ils ne sont que 10,8% à la recherche d'un emploi en 1997.

Au sein de l'UFR Droit, les situations semblent pour le moins paradoxales. Alors que dans toutes les autres UFR et ce, quelle que soit la filière, on pouvait constater une corrélation évidente entre le niveau de diplôme et la situation à l'égard du chômage et de la précarité, la possession d'un diplôme élevé au sein de l'UFR Droit n'améliore pas la situation des étudiants à cet égard. En effet, l'année supplémentaire que constitue le DEA ou le DESS ne protège pas des aléas de l'insertion. Les taux de précarité ou de chômage restent sensiblement les mêmes, quels que soient les niveaux de diplôme ! De ce point de vue, la situation des docteurs en Droit est particulièrement alarmante.

Tableau 4 : Durée totale du chômage en classes.

	% de chômm	1-6 mois	7-12 mois	> 1 an	Eff
Droit	49,9	16,4	9,9	23,7	220
Eco gestion	57,5	21,7	12,5	8,3	266
AES	47,3	26,7	17,8	9,3	34
UFR Droit	53,6	19,7	11,8	14,9	520
UNSA	59,0	17,3	9,6	14,1	1481

La candidature spontanée, 1^{er} moyen d'accès à l'emploi

Contrairement aux autres UFR et à l'ensemble de l'UNSA, pour l'UFR Droit, le concours n'est pas le moyen d'accès à l'emploi le plus fréquent. Cette UFR entretiendrait donc moins de relation avec le secteur public. C'est la candidature spontanée qui recueille le plus de suffrages, quelle que soit la filière prise en compte. Le concours arrive en deuxième position uniquement pour les juristes qui semblent être les seuls étudiants de l'UFR à conserver

des liens avec le secteur public. Autrement, ce sont les relations familiales ou amicales qui constituent la démarche la plus fréquente pour accéder à l'emploi. Les réseaux familiaux sont ici très actifs. Signalons enfin la forte proportion d'étudiants en Economie et Gestion à avoir trouvé un emploi grâce à un stage (16,3%) et la proportion assez élevée d'étudiants d'AES qui ont trouvé un emploi par l'intermédiaire de cabinets de recrutement ou d'interim (ce qui justifie en partie le taux élevé d'emplois occupés à durée déterminée).

Tableau 5 : Démarches utilisées.

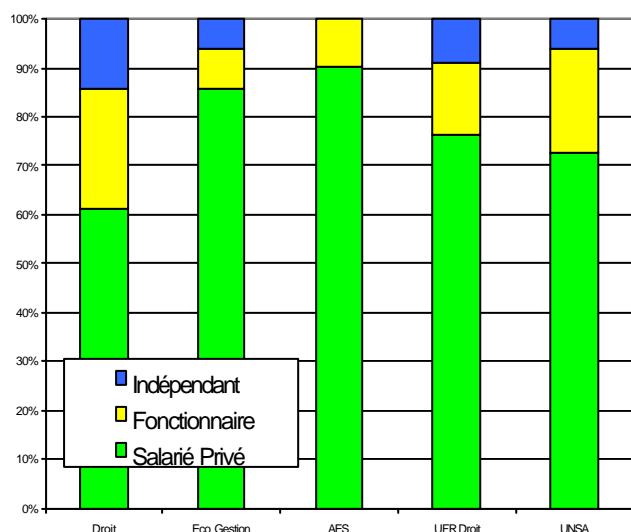
	Petite annonce	Job recrut, interim	Candidature spontanée	Etudiant formation	Relation prof scol	Relation familiale	Concours	ANPE APEC	Stage	Autre	Eff.
Droit	7,2	0,0	28,8	1,2	11,7	12,9	24,6	8,1	1,2	4,3	131
Eco Gestion	10,3	6,4	23,1	1,5	5,9	16,5	9,9	6,9	16,3	3,2	199
AES	9,1	10,7	26,0	4,6	5,4	15,3	9,0	10,0	4,6	5,4	30
UFR Droit	9,1	4,4	25,4	1,6	8,0	15,1	15,2	7,6	9,8	3,8	360
UNSA	9,3	3,1	21,0	3,0	8,7	13,8	23,3	4,7	8,3	4,9	1067

Peu de liens avec le secteur public

D'une manière générale, les diplômés de l'UFR Droit intègrent moins souvent la Fonction Publique que l'ensemble des étudiants de l'Université (14,9% contre 22,9% pour les scientifiques et 24,0% pour les littéraires). Seuls les étudiants issus de la filière Droit semblent encore liés au secteur public puisqu'un étudiant sur quatre s'y dirige. Les étudiants en Droit sont également plus nombreux à s'installer à leur compte (14,2%). Ils sont d'ailleurs les seuls de l'Université à pratiquer autant l'exercice indépendant. En revanche, en AES, comme en Sciences Economiques et Gestion, le secteur privé absorbe la très grande majorité des étudiants (respectivement 90,4% et 85,8%).

De ce point de vue, ils se comportent comme les diplômés en informatique et ceux de l'ESSI.

Figure 1 : Statuts de l'emploi selon la filière de formation.



La taille de l'entreprise

Hors de la fonction publique, les diplômés de l'UFR se trouvent majoritairement embauchés dans les petites entreprises de moins de 50 salariés (54,8%). Cette situation caractérise particulièrement les étudiants de Droit puisqu'ils sont 61,6% dans ce cas. Une part non négligeable de diplômés d'AES exercent dans des entreprises de 50 à 499 salariés (46%) et 21,5% des diplômés en Sciences Economiques et Sciences de Gestion travaillent dans des entreprises de plus de 500 salariés.

Tableau 6 : Taille de l'entreprise (Hors Fonction Publique).

	< 50 salariés	50-499 salariés	> 500 salariés	Eff
Droit	61,6	30,0	8,4	105
Eco Gestion	52,5	26,0	21,5	181
AES	37,5	46,0	16,5	16
UFR Droit	54,8	28,5	16,7	302
UNSA	52,9	29,8	17,4	752

Le commerce et l'administration : secteurs d'activité privilégiés des étudiants de l'UFR Droit

Alors que l'éducation constituait le secteur d'emploi privilégié des étudiants des autres UFR, seulement 9,9% des étudiants de l'UFR Droit s'y destinent. Ce sont les secteurs d'activité liés au commerce et à l'administration qui les attirent en premier lieu (avec respectivement 15,9% et 14,5%). Viennent ensuite des secteurs d'activité assez variés : les services aux entreprises (12,1%), la finance (12,1%), l'éducation (9,9%), les industries manufacturières (8,6%), l'informatique (6,2%) et l'immobilier (4,1%). Chaque filière est liée à un ou plusieurs secteurs d'activité privilégiés.

Pour AES, ce sont exclusivement et dans l'ordre : l'administration (29,7%), le commerce (23,8%) et la finance (15,3%).

Pour les étudiants de Droit, on retrouve à peu près les mêmes secteurs avec en tête l'administration (27,8%), puis les services aux entreprises (15,3%), le commerce (12,1%), la finance (10,7%) et l'éducation (9,0%).

En Economie et Gestion, l'administration n'a pas la côte. C'est le commerce qui arrive en tête avec 17,7%, puis la finance (12,7%), les industries manufacturières (12,2%), l'informatique (11,7%), le service aux entreprises (11,3%), et enfin l'éducation (10,6%).

Tableau 7 : Secteurs d'activité selon la filière de formation.

	UNSA	UFR Droit	Droit	Eco Gestion	AES
Education	24,6	9,9	9,0	10,6	9,8
Informatique	10,8	6,2	0,0	11,7	0,0
Commerce	10,6	15,9	12,1	17,7	23,8
Ind manufacturières	10,0	8,6	4,6	12,2	5,4
Administration	7,8	14,5	27,8	2,3	29,7
Service entreprises	6,9	12,1	15,3	11,3	0,0
Santé, Social	6,0	6,0	3,9	2,0	5,4
Finance	5,9	12,1	10,7	12,7	15,3
Service collectif	3,5	3,2	4,1	2,9	0,0
Recherche Dvpt	3,3	0,7	1,0	0,7	0,0
Transport	2,3	3,3	1,9	4,1	5,4
Communication	2,0	2,9	2,9	3,3	0,0
Immobilier	2,0	4,1	4,3	3,7	5,4
Autres ¹	4,2	3,5	2,5	4,7	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	1176	408	163	215	30

¹Autres : Hôtellerie, Construction, Industries minières, Energie, Agriculture, Autres services.

Les diplômés des formations juridiques, économiques et de gestion dans l'appareil économique

Quelle est la place des diplômés dans l'organisation de l'activité économique ? Trois sphères d'activité peuvent être distinguées : la production (industrie, agriculture, mines), la péri-production (commerce industriel, banques, télécommunications, distribution d'énergie, transports de marchandises, etc... autant d'activités connexes qui participent directement ou indirectement à la production) et la reproduction (éducation, social, administration, distribution de détail, etc...).

Par rapport à l'ensemble des étudiants de l'UNSA, les diplômés de l'UFR Droit se dirigent davantage vers les activités périphériques à la production : 44% contre 35,3% en moyenne. Cette tendance est surtout le fait des diplômés d'Economie et de Gestion (la moitié exerce dans des établissements proposant ce type d'activité). Ces derniers choisissent également d'exercer dans la sphère de la production (14,2%). Les étudiants d'AES et de Droit privilégient, quant à eux, les activités de reproduction (respectivement 68,6% et 55,5%).

Tableau 8 : Sphères d'activité.

	Production	ériproduction	Reproduction	Eff.
Droit	5,5	39,0	55,5	163
Eco gestion	14,2	50,4	35,4	212
AES	5,4	26,0	68,6	30
UFR Droit	10,1	44,0	45,9	405
UNSA	10,7	35,3	54,0	1162

Une "minorité" de "cadres"

Trois ans après leur sortie de l'enseignement supérieur, seuls 42,4% des diplômés de l'UFR Droit occupent une position de cadre alors qu'à la même date 45,9% des anciens étudiants de Lettres et Sciences Humaines et 84,3% de ceux de Sciences occupent un tel statut. Dans l'ensemble, ils ne sont pas pour autant relégués dans un statut d'exécution puisqu'ils sont assez bien représentés dans la catégorie des professions intermédiaires (36,5% pour une moyenne de 26,3%).

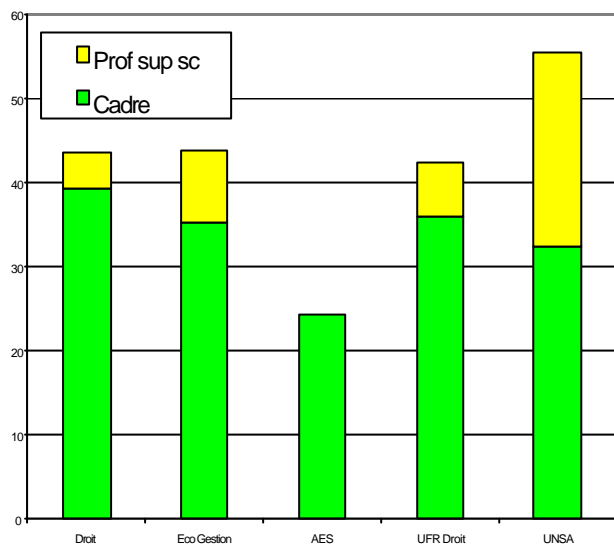
Les diplômés d'AES sont les moins bien lotis, seuls 24,3% d'entre eux occupent un statut de cadre et 40,7% sont confinés dans des emplois d'exécution (employés ou ouvriers) (pour une moyenne générale de 15,9%) !

En Droit et en Economie-Gestion, les proportions de diplômés qui occupent un statut de cadre sont sensiblement les mêmes. La possession d'un DEA ou d'un DESS se révèle ici assez rentable pour les diplômés de Droit : ils sont 55,6% à occuper un statut de cadre contre 35,8% pour les titulaires d'un diplôme de 2nd cycle. L'investissement dans une année supplémentaire se révèle donc très rentable, mais l'accession à ce niveau se fait sur sélection : tous les diplômés de 2nd cycle ne sont pas admis à se présenter. En revanche, en Economie et Gestion, ce sont les diplômés de 2nd cycle qui s'en sortent le mieux avec 44,6% de cadres contre 36,7% pour les détenteurs d'un DEA ou d'un DESS.

Tableau 9 : Position sociale.

	Indép	Cadres prof sup	Prof interméc	Empl. ouvriers	Eff.
Droit	2,8	43,7	35,7	17,8	163
Eco, Gestion	4,5	43,9	37,3	14,3	217
AES	0,0	24,3	35,0	40,7	30
UFR Droit	3,5	42,4	36,5	17,6	410
UNSA	2,3	55,5	26,3	15,9	1179

Figure 2 : Proportion de cadres et de professions intellectuelles supérieures



Au sein de la catégorie "cadres" cohabitent deux formes de statuts : les métiers d'encadrement et les professions intellectuelles supérieures. Pour l'UFR Droit et pour toutes ses composantes, les métiers d'encadrement sont très majoritaires et rares sont les étudiants qui se sont dirigés vers les professions intellectuelles supérieures. Ils sont seulement 6,3% dans ce cas pour l'UFR alors que dans l'ensemble de l'Université, ils étaient 23%.

Les salaires de l'emploi à 3 ans

Pour l'UFR Droit, les salaires sont dans l'ensemble relativement proches de ceux recensés pour l'ensemble des étudiants (le salaire médian est de 10 000 F). Les écarts sont cependant importants entre les diplômés des différentes disciplines de l'UFR.

La filière AES qui compte essentiellement des diplômés de 2nd cycle et une faible proportion de cadres, présente des salaires très faibles, le salaire médian étant de 6 200 F et le quartile supérieur n'atteignant même pas 10 000 F.

Les étudiants d'Economie et de Gestion enregistrent le meilleur salaire médian de l'UFR. Dans cette filière, la différence de salaire entre les titulaires d'un DEA-DESS et d'un diplôme de 2nd cycle est négligeable.

En Droit, par contre, les différences de salaires sont considérables entre les diplômés de 2^{me} cycle dont le salaire médian est de 8 200 F et les Bac + 5 qui déclarent un salaire médian de 12 500 F. La possession d'un DEA-DESS s'avère là encore très rentable. En revanche, la détention d'un doctorat l'est beaucoup moins puisque le salaire médian des docteurs en Droit atteint à peine 8 500 F mensuels.

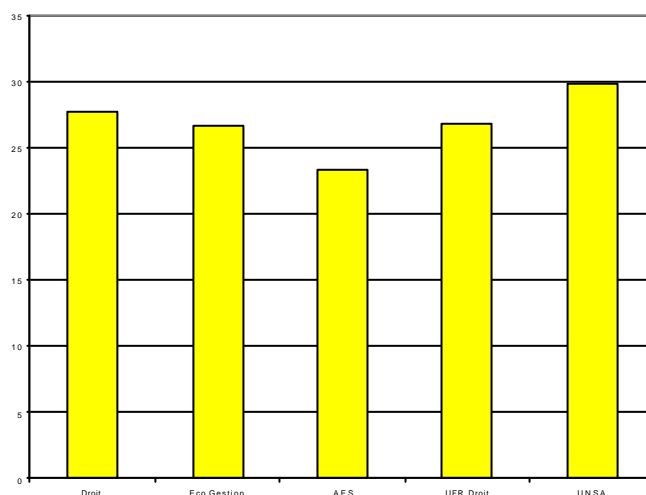
Tableau 10 : Salaires médians¹ selon la filière de formation et le diplôme.

	Sal 1 ^{er} quartile	Sal médian	Sal 3 ^e quartile	Eff.
Droit dt :	7000	9450	13000	158
Doctorat	8200	8500	12000	22
DEA-DESS	7800	12500	14500	44
Dip 2 ^e cycle	7000	8200	11500	83
Eco Gestion dt :	7600	10000	12000	172
DEA-DESS	7100	9650	12600	101
Dip 2 ^e cycle	8500	9600	11000	60
AES dt :	5600	6200	9200	23
Dip 2 ^e cycle	5550	6200	9050	21
UFR Droit	7100	10000	13000	353
UNSA	7800	9900	12200	1093

Des étudiants peu mobiles

Dans l'ensemble, les étudiants de l'UFR Droit sont légèrement moins mobiles que ceux de l'Université de Nice-Sophia Antipolis : 73,2% d'entre eux trouvent un emploi dans les Alpes Maritimes, le Var ou Monaco contre 70,1% en moyenne. Il y a peu de différences selon les filières de l'UFR : seuls les étudiants d'AES se démarquent des autres, exerçant plus souvent dans le marché local (76,6%) et surtout dans la zone d'emploi de Nice (56% contre 37,7% des étudiants de l'UFR Droit et 29,3% des étudiants de l'UNSA). Ce qui n'est pas étonnant puisque l'administration, le commerce et les services aux entreprises (trois des secteurs dans lesquels travaillent en priorité les diplômés d'AES) sont surreprésentés dans l'emploi étudiant de cette zone d'emploi quelque peu dégradée du point de vue de l'insertion, puisqu'on y trouve les étudiants les moins diplômés, les positions socio-professionnelles les moins valorisées et les salaires les plus faibles. La zone de Monaco attire, quant à elle, de nombreux juristes et économistes qui se dirigent alors vers le secteur financier.

Figure 3 : Emploi extérieur (hors AM, Var, Monaco).



¹ Le salaire médian est la valeur centrale pour laquelle 50% des individus gagnent un salaire inférieur et 50% un salaire supérieur. Cet indicateur est complété par le salaire au 1^{er} quartile (un quart des diplômés gagnent moins de ...) et au 3^{ème} quartile (un quart des diplômés gagnent plus de ...).

Pour en savoir plus...

FRICKEY A., PRIMON J.-L., *Les diplômés de l'Université et l'emploi : Analyse localisée de l'entrée dans la vie professionnelle des étudiants*, Etudes et Documents n°13, OVE-UNSA, Octobre 1998.

SIGOT J.-C., VERGNIES J.-F., *L'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur*, Document n°137, série "Observatoire", CEREQ, Novembre 1998.

COLDEFY M., *L'insertion professionnelle des étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycles universitaires de l'UNSA*, In-Folio n°7, OVE-UNSA, Mars 1999.

COLDEFY M., *La mobilité géographique des diplômés de l'UNSA*, In-Folio n°8, OVE-UNSA, Mars 1999.

COLDEFY M., *UFR Sciences, une situation d'ensemble privilégiée face à l'insertion professionnelle*, In-Folio n°9, OVE-UNSA, Mars 1999.

COLDEFY M., *UFR Lettres Arts et Sciences Humaines, une insertion professionnelle contrastée selon les filières*, In-Folio n°10, OVE-UNSA, Mars 1999.

Etude réalisée par A. FRICKEY et J.-L. PRIMON à l'aide d'une enquête auprès de 1128 individus sortis en 1994 de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle universitaire. La méthodologie utilisée est celle de l'enquête réalisée simultanément par le CEREQ sur la France entière.

Enquête effectuée avec le soutien financier de la DATAR, du Conseil Général des Alpes-Maritimes et des UFR de l'UNSA.

Dossier réalisé par Magali COLDEFY,
Mars 1999

Observatoire de la Vie Etudiante, Université de Nice-Sophia Antipolis,
Pôle Universitaire Saint-Jean d'Angély, 24, av. des Diablos Bleus, 06357 Nice Cedex 4
Tél. : 04 92 00 11 78/80 – Fax : 04 92 00 13 94 – E-mail : denche@unice.fr